

13 OCT. 2022

Bureau du Courrier

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PESSAC

SÉANCE du Jeudi 06 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux le six octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, régulièrement convoqués en date du vingt-neuf septembre 2022, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Patricia GAU.

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : Madame Patricia GAU, Vice-Présidente
Madame Nathalie BRUNET, Madame Zeineb LOUNICI, Madame Marie-Claire KARST, Madame Catherine DAUNY, Monsieur Alhadji NOUHOU, Monsieur Jean-Luc BOSC, Monsieur Michel GELIS, Madame Karine PERES, Monsieur Serge BILLIERES, Monsieur Gérard DEVEL,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Pierrick LAGARRIGUE à Madame Patricia GAU
Madame Christel CHAINEAUD à Monsieur Alhadji NOUHOU
Madame Martine JULLIEN à Madame Nathalie BRUNET
Madame Marie-Pierre LAFARGE à Monsieur Serge BILLIERES
Madame Christine MARROT à Madame Catherine DAUNY

Absent excusé : Monsieur Franck RAYNAL, Président

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BRUNET

Délibération 2022-48

Objet : Exercice 2022 – Répartition n°3 des crédits de subvention

Le Conseil d'Administration,
Vu l'article L 2311-7 du Conseil Général des Collectivités Territoriales, « L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget »,

Décide d'approuver la répartition suivante des crédits de subvention de fonctionnement.

Code fonctionnel 02 : Administration Générale	2022 Montants en euros
Le Jardin des Provinces	445.00
La Maison de Simone	2 400.00
Audition et Ecoute 33	1 000.00
Fondation ARSEP	1 000.00
TOTAL	4 845.00

Sur quoi, le Conseil d'Administration **DÉLIBÈRE** et **ADOpte** cette délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré à PESSAC.
Les jours, mois et an ci-dessus.

L'Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités,
à la Santé et Cohésion Sociale,
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale




Patricia GAU